



Déclaration préliminaire au CDEN de l'Hérault
Mardi 29 mai 2018

Monsieur Le Préfet,
Monsieur Le Directeur Académique,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN de l'Hérault,

Une fois n'est pas coutume, notre déclaration portera sur des enjeux nationaux mais dont les prolongements locaux doivent être présentés devant ce comité.

Avec l'ensemble des fédérations syndicales de la fonction publique, l'UNSA a appelé à la grève mardi dernier. Ce gouvernement fait planer de nombreuses craintes sur l'avenir de la fonction publique : réduction des effectifs, recours massif aux contractuels, remise en cause des instances de dialogue.

Pour nos gouvernants, les comités techniques, les comités départementaux de l'Education Nationale n'ont pas d'utilité, pire, ils sont un frein au bon fonctionnement du service.

L'UNSA Education fermement attachée au dialogue social et au paritarisme, s'opposera à cette conception idéologique de gouvernance de la fonction publique.

Toutes les questions posées, tous les débats qui ont eu lieu dans ces comités, entre les représentants des personnels, des parents d'élèves, des communes et de l'administration n'ont pas été vains. Ils ont contribué à l'intérêt général.

C'est pour cela que l'UNSA Education a choisi le slogan « Les services publics producteurs d'intérêt général ».

D'intérêt général, il en est toujours question, lorsque l'on aborde la question de l'enseignement Public et de l'enseignement Privé, surtout après l'annonce de la scolarisation obligatoire dès trois ans. L'UNSA Education salue ce juste et noble principe qui constitue un droit nouveau qu'elle porte dans ses mandats de longue date. Mais elle regrette qu'il puisse entraîner une hausse mécanique de financement public des établissements Privées.

L'argent public ne doit pas financer le choix de quelques un. En ce sens, l'UNSA Education, comme demandé en novembre 2017 avec ses partenaires du CDAL, souhaiterait qu'à chaque CDEN de rentrée, un point sur l'enseignement privée sous contrat et hors contrat soit présenté.

En dernier point, nous souhaitons rappeler ici notre position sur les rythmes éducatifs.

Notre fédération, dont l'ambition est de regrouper tous les métiers de l'Education formelle et informelle, était signataire de l'appel de Bobigny en octobre 2010.

Elle est donc favorable à la réforme des rythmes éducatifs dont le but est d'abroger la semaine de 4 jours et d'alléger la journée de l'élève. L'UNSA Education est favorable à la mise en place de PEDT dans toutes les communes, car c'est bien au lent changement des temps éducatifs et sociaux que nous croyons. Pour autant, notre fédération reste opposée aux nombreux décrets dérogatoires et à leur mise en œuvre locale.

Si l'UNSA Education prend acte du retour massif à la semaine de 4 jours, elle constate, bien seule d'ailleurs, avec regret la détérioration des conditions d'apprentissage des élèves et une régression dans les contenus des temps périscolaires qui deviennent payants dans certaines communes. Les farouches opposants d'hier à la semaine de quatre jours et demi font désormais profils bas devant ce retour arrière dont les principales victimes seront les élèves des milieux les plus défavorisés.

Pour conclure, l'UNSA Education reprendra à son compte un concept bien actuel, celui d'égalité réelle.

Si la nation exige encore aujourd'hui du service Public d'Education qu'il contribue à élever le niveau de qualification de tous et à lutter contre toutes les formes de discrimination en dépassant l'égalité formelle des citoyens, il est nécessaire de lui réserver l'intégralité des financements publics pour l'Education, de garantir la neutralité et l'indépendance de ses personnels par le statut et enfin de favoriser la mise en place de politiques éducatives cohérentes sur tout les territoires.